

L'office des Sports du Pays de Duras au service des associations

Soirée des trophées du sport

Chaque année, au mois de décembre, l'Office des Sports organise la cérémonie des trophées du sport, l'occasion de mettre en avant les bénévoles, les sportifs qui, au travers de leur parcours, de leur implication, de leur fidélité, de leurs résultats, de leur dévouement, de leur performance, se sont illustrés. Ce sont les associations qui proposent les lauréats et l'Office des Sports valide candidatures.

Dotations

Les associations, après en avoir formulé la demande, peuvent bénéficier de dotations (médailles, coupes) pour l'organisation et le bon déroulement de leurs manifestations.

Aide administrative

L'Office des Sports est une cellule d'information où différents documents sont à la disposition des dirigeants.

Un renseignement, une question, une aide, un conseil... N'hésitez pas à téléphoner ou à vous déplacer lors des permanences.

Annuaire des associations

Ce guide des associations permet de présenter les différentes pratiques sportives du territoire. C'est un outil de communication important, distribué à 2000 exemplaires, qui permet de renseigner la population et de donner des informations essentielles pour celles et ceux qui souhaitent se diriger vers une pratique sportive.

Vous pouvez vous le procurer dans les mairies, au Point Public Multi services, à l'Office du Tourisme et bien ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.



Mise à disposition de matériel

Les associations peuvent bénéficier de tentes de réception et d'une sonorisation pour l'organisation de leur évènement. La demande doit être effectuée auprès de l'Office.

Sont à votre disposition :

- 2 barnum alu avec bâche de toit et 4 bâches de coté (3m x 3m) kit haubanage et sac de transport,
- 1 barnum alu avec bâche de toit et 4 bâches de coté (6m x 3m) kit haubanage et sac de transport,
- 1 sonorisation avec table de mixage, lecteur CD, ampli, 4 enceintes, 1 micro HF, câblage.

Formation

Un objectif : permettre aux dirigeants des associations de mieux appréhender le fonctionnement associatif, d'augmenter leur champ de compétences.

C'est une véritable action de proximité.

Ces formations portent sur des thèmes variés (gestion comptable, organisation d'une manifestation, fiscalité, conduire une assemblée générale...)

L'Office de Sports met en place un calendrier des formations des bénévoles en relation avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Ces formations sont gratuites et se déroulent à Duras.



Journal

Infosport, le journal de l'Office des Sports, est distribué aux associations sportives et dans les communes du territoire, il traite des actions de l'OSPD et présente, dans chaque numéro, une association.

Forum

Véritable vitrine sportive, le forum des sports se déroule en septembre à la salle des sports de Duras. A travers des stands de présentation, des ateliers de pratique et des démonstrations, chaque association peut mettre en évidence ses points forts et renseigner les visiteurs.